



Le 26 mars 2020.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL - AVIS PUBLIC

Chers citoyens de la Ville de Gracefield,

Ayant pris acte de la situation financière difficile que certains d'entre vous vivez, le Conseil municipal a décidé d'abaisser temporairement le taux d'intérêt et de reporter tous les échéanciers pour le paiement des taxes foncières de l'année en cours.

Par conséquent, les intérêts pendant la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2020 seront fixés à 10,0 %. Après cette période, l'intérêt reviendra au taux de 18,0 %.

Quant aux échéanciers, voici les nouvelles dates :

- 1^{er} paiement : 30 avril 2020
- 2^e paiement : 15 juin 2020
- 3^e paiement : 15 juillet 2020
- 4^e paiement : 15 août 2020
- 5^e paiement : 15 septembre 2020
- 6^e paiement : 15 octobre 2020

En ce qui concerne ceux qui ont fourni des chèques postdatés en fonction des anciennes dates, à moins d'avis contraire de votre part, ces chèques seront encaissés selon les dates inscrites sur les chèques. Veuillez par conséquent nous aviser par téléphone si vous souhaitez qu'on les encaisse selon les nouveaux échéanciers. À défaut d'avoir des nouvelles de votre part par téléphone, d'ici le 3 avril 2020, ceux-ci seront encaissés sans plus attendre.

Ceci étant dit, les citoyens vont également devoir prendre conscience que la crise actuelle risque d'avoir des conséquences économiques qui vont forcément se répercuter aussi sur les finances de la Ville de Gracefield. Ceux qui peuvent malgré tout faire leur paiement comme prévu au 31 mars sont invités à le faire et la Ville vous en remercie chaleureusement.

Dernier point, la Ville de Gracefield vous rappelle toutefois que la règle suivante demeure en place : « Lorsqu'un versement n'est pas effectué dans le délai prévu, la totalité de la somme due à la Ville devient alors liquide et exigible, et les intérêts portent sur la totalité de cette somme. »

Nous espérons que cette décision pourra vous donner un certain répit pendant la crise actuelle. Souhaitant bon courage à tous dans la présente crise.

Réal Rochon, maire